

## JUTHEAU HUSSON : UN EXPERT À VOS CÔTÉS POUR LA GESTION DE VOS SINISTRES



Jutheau Husson est un groupe familial de conseil et de courtage en assurances comptant plus d'une centaine de collaborateurs. Il s'est imposé comme le courtier leader en Principauté où il est installé depuis 1950 et est présent en France par le biais de sa filiale FREMA Assurances.

### **Nos missions consistent à :**

- › défendre vos intérêts auprès des compagnies d'assurances et des tiers,
- › rechercher les solutions les mieux adaptées et aux tarifs les plus avantageux,
- › mettre en place et gérer vos contrats d'assurances,
- › gérer vos sinistres et leur indemnisation dans les meilleurs conditions et délais.

### **En cas de sinistres, nous assurons :**

- › une présence à vos côtés,
- › une assistance dans l'instruction des dossiers,
- › un suivi des expertises,
- › les négociations auprès des assureurs jusqu'au versement de l'indemnité.

### **CHIFFRES CLÉS**

- › 4 000 dossiers ouverts par an
- › 10 000 000 € d'indemnités versées par an

Le cabinet Jutheau Husson bénéficie d'une équipe solide et compétente pour la gestion des sinistres, ayant à cœur la satisfaction de ses assurés. Spécialisée par branche d'assurances, elle est capable de vous renseigner le plus précisément possible avant toute déclaration et d'envisager avec vous les solutions à mettre en œuvre.

### **Des experts à vos côtés**

- › Notre équipe vous conseille dans la gestion de vos sinistres et vous propose des mesures de prévention.
- › Vous bénéficiez d'un binôme dédié afin de vous assurer une continuité dans le traitement de vos dossiers.
- › Nous mettons à votre disposition notre connaissance du marché des assurances propre à votre secteur d'activité.
- › Nous garantissons une prise en charge de votre déclaration et nous en accusons bonne réception sous 48 heures.
- › Nous effectuons les recours contre les tiers responsables afin de récupérer les montants sous franchises ou non assurés.

# JUTHEAU HUSSON VOUS ACCOMPAGNE DANS LA NÉGOCIATION DE VOS SINISTRES AVEC LES ASSUREURS JUSQU'À LEUR INDEMNISATION

En fonction des besoins, nous nous chargeons de missionner des experts, organisons et participons aux réunions d'expertise. Nous vous faisons un retour d'information régulier sur l'avancement du dossier et gérons la coordination des échanges et des relances de tous les intervenants au dossier : experts, assureurs, conseils, avocats, etc.

Après ces différentes étapes d'instruction, nous négocions et vous soumettons les propositions d'indemnisation des assureurs. Si nécessaire, votre équipe dédiée est à même de préparer un dossier d'argumentation en défense de vos intérêts à l'intention de l'assureur. Enfin, nous restons à vos côtés jusqu'à l'issue de la procédure, en veillant au bon règlement de votre indemnité.

Au-delà de la gestion des sinistres, Jutheau Husson propose de vous accompagner dans le suivi et l'analyse globale de votre sinistralité. Ceci permet d'anticiper tout dérapage de celle-ci au regard du montant de la prime et du risque potentiel de majoration. Aussi, Jutheau Husson travaille sur des politiques de prévention et de protection afin de définir les mesures permettant d'éviter les sinistres ou d'en diminuer l'impact.

## DESCRIPTIF DE LA GESTION DES SINISTRES



**Pour les cas de sinistres qui nécessitent des discussions complexes ou dont l'indemnisation nous semble anormalement refusée par l'assureur, nous avons structuré un réseau de cabinets d'avocats partenaires spécialisés dans le droit des assurances que nous pouvons faire intervenir rapidement afin de nous épauler dans la défense de vos droits.**

**Cette prestation est alors entièrement prise en charge par le cabinet Jutheau Husson.**